



Le Rusé

Journal impertinent, insolent, humoristique

Janv 2010
N° 73

Rassemblement
Unitaire
Social
Ecologique

Edito

La France manque-t-elle à ce point de « vrais » journalistes politiques qu'il ait fallu choisir Laurence Ferrari pour interviewer Nicolas Sarkozy lundi dernier sur TF1, puis Jean-Pierre Pernaut pour mener la « Parole aux Français » ? Il nous semble que non. Arlette Chabot, de France Télévision, Nicolas Demorand, de France Inter, élu meilleur interviewer politique, Jean-Michel Apathie, de Canal + et RTL pour ne citer que ces trois-là, auraient eu toute leur place face au président. Mais le choix s'est porté sur deux présentateurs du JT de TF1. TF1, chaîne de Martin Bouygues, grand ami de Nicolas Sarkozy. TF1 que le CSA avait rappelée à l'ordre, avant l'émission de lundi, pour avoir trop donné la parole à l'omniprésident. Inutile de dire que le président en question a dû se sentir un peu comme à la maison lundi soir. Il savait qu'il ne serait pas chahuté et que, en cas de turbulences, notre JPP national volerait à son secours. Et de fait... Voilà qui pose plus que jamais le problème de l'indépendance des médias.

Sur le fond on a vu un Nicolas Sarkozy annoncer à la France entière sa certitude que le chômage allait reculer dans le pays. Il le sait. Il en est tellement convaincu que doré et déjà il a été décidé de supprimer du programme de sciences économiques et sociales des classes de secondes tout un chapitre consacré au, devinez quoi, chômage... Autrement dit, les élèves n'entendront plus parler de précarité, de discrimination, de contrats de travail, d'inégalités de revenus. Des notions devenues totalement dépassées pour le ministère de l'Éducation. Pour supprimer un problème il suffirait donc de ne plus en parler ? On n'est pas sûrs que les salariés de SeaFrance, de Bellier, de Noyon ou de Total Dunkerque débarqués par leur entreprise partagent le même point de vue.

Pas grand-chose de neuf à l'horizon

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le conseil municipal de mercredi dernier ne restera pas dans les annales. Tout au plus coïncidera-t-il avec la seconde augmentation d'impôts, prévisible, décidée par madame Bouchart et son équipe, une charge dont de très nombreux Calaisiens se seraient bien passés.

Points marquants de cette réunion, le débat d'orientation budgétaire, deux ventes de terrains pour des activités commerciales, le CRUFC, Haïti.

Seule question à faire l'unanimité : Haïti, pour une aide à ce peuple particulièrement touché par les événements que chacun a pu suivre. Pour le reste, évidemment les avis divergent. Ainsi, pour le débat d'orientation budgétaire, censé nous présenter dans les grandes largeurs les choix et ambitions de la majorité pour le prochain exercice, nous avons eu 80% de commentaires de chiffres (au demeurant forts intéressants - voir page suivante), et pas grand-chose de neuf.

A titre d'exemple, le développement économique si cher à madame Bouchart, s'est vu réduit à : « forum Gambetta, Monoprix, Local de la rue Paul Bert », et à

franchement parler cela fait un peu court ! Essayant bien de contrer Jacky Hémin qui lui faisait remarquer son peu d'efficacité en matière de développement, la mairesse avança que grâce aux deux ventes de terrain évoquées précédemment elle venait de créer 45 et 45 : 90 emplois. Si la question n'était aussi importante, cela pourrait faire l'objet d'un sketch pour la prochaine revue : « Natacha Bouchart une magicienne qui s'ignore ». Il nous faut en effet lui dire que But est déjà installé à Calais et qu'il s'agit d'un transfert, quant aux emplois qui seront créés par KFC nous prenons date avec elle. On est loin des 130 (65 directs, 65 indirects) emplois industriels rejetés d'un revers de la main dans le dossier Eras Metal.

Pour le CRUFC, à la demande d'informations sérieuses, de débat, nous avons obtenu la réponse polie de : « pas d'ingérence, nous avons demandé aux dirigeants plus de sérieux », comme dirait l'autre : « ça, c'est un vrai vœu pieux ! ». Vite, vite, passons à autre chose, en n'oubliant pas toutefois que leurs décisions laisseront des traces !

Hommage

C'est la semaine dernière que bon nombre de camarades de la CGT se sont rassemblés à la bourse du travail pour y mener une manifestation (certes hautement symbolique) particulièrement appréciée.

Une partie et une partie seulement, des nombreux amis de Gérard Boyaval (ceux qui avaient été conviés et ceux qui pouvaient se déplacer) ont tenu, en donnant son nom à l'une des salles de la Bourse du travail, à rendre hommage à l'ami, le militant, le camarade, le chic type qu'était Gérard. Avec nos petits moyens, nous nous associons à cet hommage et souhaitons que chacun conserve en mémoire les meilleurs souvenirs de nos combats communs.



En bref... En bref... En bref... En Bref... En bref..

Zyva

Lors du conseil municipal de ce mercredi, sans doute un peu agacée que Jacky Hémin demande la parole pour répondre à ses propos (quoi de plus normal pourtant...) et insiste devant son refus, Natacha Bouchart a laissé échapper un « Vas-y » des plus familiers. Rires dans l'assistance. Allez, on s'téléphone, on s'fait une bouffe ?

Boudeuse

La présidente de l'OPHLM, adjointe aux affaires sociales, vice-présidente du CCAS, serait boudeuse, c'est tout au moins ce que nous disent nos informateurs. En cause, la méconnaissance du Modem quant à la valeur électorale de la présidente, et la décision inacceptable de la positionner derrière son collègue adjoint aux sports sur la liste Modem des prochaines élections régionales.

Un véritable crime de lèse-majesté pour celle

qui a pourtant fait beaucoup plus que son collègue pour créer sur Calais un véritable staff Modem. Tenez-vous bien : recrutement d'un directeur issu de la famille (politique) en provenance de Puteaux, recrutement du chargé de communication du Modem, recrutements d'amis pour contrôler les services, recrutement d'un ancien journaliste du Nord-Littoral pour couvrir... Mais peut-être le Modem s'est-il dit que les remarques acerbes qui commencent à monter contre la présidente de l'OP, risquaient de lui nuire. Ne dit-on pas qu'elle satisferait d'abord les siens, qu'elle serait très famille, qu'elle augmenterait de manière considérable les charges que seuls les locataires assumeront... Mal positionnée, elle bouderait. Les locataires de l'OP souhaitent simplement qu'elle ne soit pas prise d'une boulimie de dépenses pour lui permettre d'oublier sa déconvenue, car alors ils savent bien, eux, qui devrait de nouveau passer à la caisse.



Le saviez-vous ?

Un repas dansant est en préparation pour le dimanche 28 février (midi). Alors d'ores et déjà, vous pouvez noter cette date sur votre calendrier. Nous vous en reparlerons très vite pour vous donner toutes les informations utiles (lieu, inscription...).

On y pense



La semaine dernière nous vous annonçons notre idée de récompenser chaque semaine la meilleure info par... un petit prix. Nous souhaiterions que vous nous donniez votre avis sur cette question qui fait débat. D'autres médias (autrement plus puissants l'ont déjà fait RTL entre autres). N'hésitez pas à nous dire ce que vous en pensez. **On en reparle très vite.**

Vous n'y étiez pas, vous avez raté ça...

Lors du conseil municipal de mercredi dernier, le seul « gros » morceau à avoir provoqué des échanges entre la majorité et l'opposition fut le débat d'orientation budgétaire. Enfin quand on dit « échanges » on exagère... En fait Natacha Bouchart a commencé par nous lire son analyse des chiffres. Normal. Elle a ensuite donné la parole à Charles François puis à Jacky Hénin. Pas de problème. A repris la parole non pas pour répondre aux propos de ses opposants (pour ça il faut savoir analyser rapidement ce qu'on vous dit...) mais pour lire la lettre d'alerte que lui a envoyée le Sous-Préfet et a ensuite refusé de redonner la parole à Jacky Hénin qui souhaitait réagir à ses propos. Il a fallu qu'il insiste pour qu'excédée et voyant qu'il ne lâcherait rien, elle finisse par céder (voir « Zyva » P1). Tu parles d'un débat... Je réponds et les autres se taisent parce que j'ai bien trop peur qu'ils me mettent en difficulté. Dans l'entourage de Natacha Bouchart on appelle ça la démocratie. Chez nous, l'autocratie. Pour revenir au DOB, Charles François déclarait : « Nous n'avons pas la mémoire courte, je me souviens de vos litanies quand vous étiez dans l'opposition : vous disiez que nous ne faisons pas assez d'investissements. Vous ne pouvez pas le justifier par un endettement trop élevé car notre taux d'endettement se situe légèrement en-dessous des villes de même strate. Du côté du fonctionnement, ça flambe : + 10,5 %, j'en conclus que vous n'avez pas su maîtriser les dépenses. Concernant les bases, on sait qu'elles sont faibles : Calais est doublement pauvre ; elle dispose d'un potentiel fiscal faible et d'un revenu fiscal par foyer très faible.

Dans ces conditions une augmentation des impôts de 15% est particulièrement difficile. Rappelez-vous, les finances étaient dans le rouge, aujourd'hui elles sont dans l'orange. Je suppose que vous préparez le terrain pour une prochaine augmentation des impôts. »

Au tour de Jacky Hénin de prendre la parole : « Je vais vous étonner mais je suis d'accord sur les chiffres, d'ailleurs j'encourage la presse à signaler à ses lecteurs qu'ils peuvent aller les consulter sur le site : www.colloc.bercy.gouv.fr. Ils auront les mêmes chiffres et verront qu'en toutes circonstances Calais est en-dessous des moyennes nationales pour les sommes payées par les habitants. C'est pour cela que nous avons fait l'effort de ne pas augmenter les impôts. L'augmentation que vous avez décidée représente environ 200 € en plus par foyer. Vous avez dit que vous avez obtenu des subventions, nous aussi nous en avons obtenu et parfois plus. On se dit que si les frais de fonctionnement augmentent de manière importante c'est que vous avez de gros projets, or à bien y regarder, pas grand-chose de neuf, à part ce qui est annoncé depuis longtemps. Nous constatons que vous ne faites pas grand-chose mais que les Calaisiens paient. »

En réponse Natacha Bouchart lisait alors la lettre d'alerte (voir P1) puis déclarait : « Si nous n'avions pas augmenté les impôts, la situation aurait été catastrophique. » (Rappelons que le compte administratif 2007 voté début 2008 faisait apparaître un excédent de 5,5 millions d'euros. Mais il faut bien qu'elle justifie ses augmentations d'impôts...). « Nous avons dans le même temps tenté de faire des économies dans le

fonctionnement. Actuellement tous les marchés dépassant 4500 € sont soumis à MAPA. » (Une précision s'impose : il ne s'agit pas d'une mesure mise en place par la majorité pour limiter les dépenses comme elle tente de le faire croire mais d'une OBLIGATION légale à laquelle est soumis tout établissement public). « Effectivement les impôts ont été augmentés, mais c'est par votre faute. Vous avez pris des décisions qui augmentent les frais de fonctionnement. » (voir ci-dessus : excédent de 5,5 millions d'euros. Manifestement Natacha Bouchart a du mal avec les chiffres...).

Jacky Hénin souhaite s'exprimer en retour. Réponse de Natacha Bouchart : « Nous ne redonnons pas la parole. » Avant de céder devant l'insistance de son opposant.

Jacky Hénin : « Je trouve votre volonté d'informer la presse tout à fait juste et j'aimerais que l'opposition le soit également. Le réseau d'alerte a plusieurs niveaux : la lettre, le rendez-vous chez le préfet, la mise sous tutelle. Vous avez reçu une lettre comme des milliers d'autres communes et de nombreuses communes alentours. »

Réponse de Natacha Bouchart : « Nous sommes déjà en niveau 2 car j'ai été reçue. » Bizarre car lorsqu'elle a convoqué la presse pour l'informer de ce courrier, elle a bien parlé de courrier reçu comme on pouvait le lire dans le Nord Littoral du 20 janvier. Et on peut lui faire confiance si elle avait effectivement été convoquée chez le Préfet, elle s'en serait gaussée devant les journalistes. Alors, un mensonge de plus ?

Indépendance des journalistes

Qu'en est-il de l'indépendance des journalistes à Calais ? Certes la question n'est pas nouvelle, mais un fait récent l'a remise à l'ordre du jour. Retour sur ces éléments qui nous interpellent.

Radio 6 : la femme de Jocelyn Motta a été embauchée au service Relations publiques de la mairie pour services rendus (par son mari, conseiller en communication de la princesse durant la campagne des municipales en 2008). Une collusion qui empêche toute objectivité chez son journaliste de mari. Ce qui ne l'empêche pas de couvrir le conseil municipal et d'interviewer le maire... Au moins est-elle sûre que la radio n'ira pas lui chercher de petite bête. L'arrivée de Stéphane Lecarrié, ancien animateur de la même radio, au sein de Calais Promotion via le service développement éco de la ville (un animateur pour s'occuper de développement éco, on en rit encore... et on n'est pas les seuls...)

tient d'ailleurs de la même logique.

Nord Littoral : faut-il revenir sur l'amitié, non dissimulée, du rédacteur en chef, Philippe Hénon, avec Tit Claude Demassieux ? Une amitié dont on espère qu'elle ne l'empêchera de pratiquer son métier de la façon la plus... professionnelle qui soit.

Calais TV : une journaliste de la télé locale a été vue mercredi dernier en train de manger un morceau avec François Dubout, ex-FN mais actuel responsable du CNI (un FN qui ne dit pas son nom...). On espère que cela n'aura aucune influence sur le traitement équitable dont sont censés bénéficier les différents candidats aux élections régionales. On espère... Dans le cas contraire, nous n'hésiterions pas à réagir en conséquence et à vous en parler...

Ça m'gratte

Ah les chiffres...

Il paraît que l'association Opale Tour aurait bien du mal à fournir à la municipalité un bilan d'activités, élément indispensable pour obtenir la subvention réclamée. Le président de l'association en question, n'étant autre que le directeur de cabinet du président de la CAC, on espère que tout cela n'est qu'une rumeur, sinon...

Sale blague

Les gens sont terribles. Figurez-vous qu'un petit malin s'est amusé à faire une sale blague à M. P..... en mettant en vente sur le site « leboncoin.fr » certains de ses biens. On y trouve ainsi l'hôtel du beffroi à vendre 350 000 €, le restaurant « La Mer » : 950 000 € et même une promo sur les chambres d'hôtel : 13 € la nuit dès la seconde semaine. C'est pas très gentil de faire ça. Pour un peu le petit blagueur voudrait laisser croire aux gens que les affaires de M. P..... vont mal. Vraiment pas sympa.

Dernière minute : renseignements pris, il semblerait que ce soit M. P..... en personne qui ait mis ses biens en vente.

Voilà qui n'augure rien de bon.

Mais au moins maintenant on sait pourquoi Natacha Bouchart a choisi l'autre établissement de M. P..... comme cantine : c'est pour respecter une de ses promesses électorales. Ben oui, elle avait promis de sauver l'emploi. Elle avait juste oublié de préciser que c'était l'emploi... de M. P.....



C'est pas moi, c'est lui

Même le Nord-Littoral trouve la ficelle un peu grosse et le dit. Pascal Joly porte-parole de la société à objet sportif créée par Jean Marc Puissesseau (son chef), pour soit disant sauver le CRUFC, n'en peut plus de supporter ceux qui ont plombé les finances alors que lui, évidemment, n'avait aucune responsabilité antérieure. Plus grave, certains l'empêcheraient aujourd'hui de pouvoir mener sa mission à bien, en faisant peur aux sponsors.

Ça, y a pas à dire, ça s'appelle être courageux !

Questions : qui a mis en application la première décision plombant les comptes du CRUFC à savoir le renvoi de JJ Allais ? Qui a autorisé le travail dissimulé au CRUFC ? Qui a installé M. D... ?

La phrase

« Si vous êtes au pouvoir et que vous n'arrivez à rien sur le plan économique, la recherche de boucs émissaires à tout prix devient comme une seconde nature », de Jacky Hénin, lors du conseil municipal de mercredi dernier et reprenant ainsi les propos de l'historien Emmanuel Todd. A se demander si l'historien n'aurait pas déjà rencontré Natacha Bouchart. Ben oui, quand à chaque difficulté, suite à chaque décision contestable, pour expliquer chaque mesure impopulaire, on accuse les autres, ceux d'avant, les élus de l'ancienne municipalité, à force ça finit par se voir.